

Diocèse de Strasbourg

Communauté de Paroisses Terre de Missions

sous le patronage de Saint Paul



Weitbruch



Gries



Kurtzenhouse



Niederschaeffolsheim



Harthouse

Vie de notre Communauté de Paroisses



Le LIEN

Communauté de Paroisses TERRE de MISSIONS : 102 rue Principale 67500 Weitbruch

Père Nestor NONGO AZIAGBIA Tél : 03 88 72 36 32 ou 06 13 62 32 88

@ E-mail : cpteredemissions@free.fr

Éditorial

Lancé depuis l'année dernière, le projet pastoral diocésain s'étale sur trois ans pendant lesquels chacun est invité à découvrir la Parole de Dieu et à en vivre. Selon la vive interpellation de Jésus aux disciples, je dirai même que nous sommes conviés à soigner notre intimité avec le Christ. Quel type de croyants sommes-nous ? Comment vivons-nous notre foi en Jésus-Christ dans les différentes circonstances qui caractérisent notre vie ? Telles sont les questions d'ordre existentiel qui se posent à nous et auxquelles chacun est tenu de répondre en conscience.

La Communauté de paroisses, en tenant compte des charismes ou des dons de chacun, offre à tout le monde, du plus petit au plus grand, la chance de grandir dans sa foi. Depuis l'éveil à la foi des tout petits en passant par les différents parcours catéchétiques proposés à nos jeunes, les propositions ne manquent pas pour qui veut vivre sa foi en communauté : l'accompagnement des jeunes, l'animation liturgique, la visite des malades, sont autant de domaines où nous sommes sollicités.

La Communauté de paroisses n'est pas l'affaire d'une seule personne. Elle n'est ni la propriété du curé, encore moins des structures constituées telles que l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) ou le Conseil Pastoral (CP). Tout comme un corps son harmonie tient à l'heureux agencement de ses membres. Voilà le projet pastoral qui nous est proposé et que nous sommes conviés à réaliser au cours de cette année pastorale : constituer une communauté vivante où chacun trouve sa place et contribue à l'épanouissement de tous.

Dans l'espérance de mener à terme ce projet pastoral dans un souci œcuménique, confions-nous à la sollicitude paternelle de Dieu sous la bienveillante intercession maternelle de la Très Sainte Vierge Marie, notre Mère.

Père Nestor NONGO sma
Curé

Communauté de Paroisses

COMPOSITION

<i>Weitbruch</i>	<i>2697 habitants</i>	<i>1780 catholiques</i>
<i>Gries</i>	<i>2800 habitants</i>	<i>931 catholiques</i>
<i>Kurtzenhouse</i>	<i>921 habitants</i>	<i>257 catholiques</i>
<i>Niederschaeffolsheim</i>	<i>1268 habitants</i>	<i>1186 catholiques</i>
<i>Harthouse</i>	<i>145 habitants</i>	<i>130 catholiques</i>
<i>Total :</i>	<i>7831 habitants</i>	<i>4284 catholiques</i>

<i>Estimation du nombre des autres chrétiens :</i>	<i>3491</i>
<i>Nombre de personnes des autres religions :</i>	<i>56</i>
<i>Distance maximale entre les paroisses :</i>	<i>14 kilomètres</i>

HISTORIQUE

Une première ébauche de notre Communauté a pris forme en septembre 1997 avec la réunion des paroisses de Weitbruch et Gries/Kurtzenhouse. Mais c'est en septembre 2002 que notre Communauté de Paroisses est née avec la fusion réalisée entre les paroisses de Weitbruch, Gries, Kurtzenhouse, et Niederschaeffolsheim, Harthouse, par la formation d'un conseil pastoral inter paroissial.

Une première étape importante pour la reconnaissance officielle de notre Communauté de Paroisses fut l'Appel des membres de L'E.A.P en l'église Saint Gall de Weitbruch, le dimanche 5 novembre 2006. Notre EAP a vite trouvé ses marques grâce aux deux séances de formation organisées respectivement en avril et en mai 2007 de manière conjointe avec l'équipe de Batzendorf.

*Le 16 décembre 2007 en l'église Saint Michel de Niederschaeffolsheim, Monseigneur Jean-Pierre GRALLET a reconnu officiellement notre Communauté de Paroisses qui a pris comme nom : **Terre de Missions** et comme patron : **Saint Paul**.*

***Terre de Missions** évoque, d'une part, le souvenir des nombreux missionnaires issus de nos villages, et d'autre part la dimension missionnaire de toute l'église. Nous avons toujours besoin de mieux savoir qui nous sommes, d'où nous venons et où nous allons, en apprenant à mieux connaître Jésus Christ.*

*Quant à **Saint Paul**, tout le monde sait que c'est le champion des missionnaires pour avoir porté la Bonne Nouvelle dans tout le Sud de l'Europe et jusqu'en Afrique du Nord. Il subit le martyre à Rome vers les années 67.*

L'Équipe d'Animation Pastorale (E A P)

Chaque communauté de paroisses est confiée à une **Équipe d'Animation Pastorale (E A P)** qui comprend un prêtre, nommé par l'évêque, qui exerce les fonctions de curé conformément au Droit de l'Église. Quatre à sept membres participent à l'exercice de la charge pastorale de la Communauté de Paroisses confié au curé. Ensemble ils forment l'instance habituelle de gouvernement, de décision et de mise en œuvre. Chaque membre porte plus spécialement le souci d'une dimension de la vie de l'église.

L'Équipe d'Animation Pastorale veille à la cohésion et au dynamisme de l'Église qui vit sur le territoire de la communauté de paroisses, pour qu'elle soit fidèle à sa mission : célébrer le salut, servir la vie des hommes, annoncer l'évangile. Elle est au service des membres de la communauté de paroisses.

L'Équipe d'Animation Pastorale conduit au quotidien la vie de la communauté de paroisses. Son travail se situe en amont du conseil pastoral. Elle interpelle et lui demande d'évaluer ce qui a été mis en œuvre. Elle se situe aussi en aval du conseil pastoral, elle écoute ce que dit ce dernier et voit comment mettre en œuvre ce qui est suggéré par lui.

Père Nestor NONGO AZIAGBIA (curé)

responsable de l'Équipe d'Animation Pastorale.

Patrick WAHL (Diacre)

en charge de la vie de la prière et de la liturgie.

Evelyne WIEGAND de Harthouse

en charge de la pastorale des enfants.

Brigitte STEINMETZ de Niederschaeffolsheim

en charge de la pastorale des jeunes.

Josée KAEFFER de Gries

porte le souci du service dans le monde : malade & solidarité.

en charge de la communication

Jean-Claude GOTTRI de Weitbruch

en charge des moyens matériels et humains.

Le Conseil Pastoral de la Communauté de Paroisses (CP)

Le Conseil Pastoral de la Communauté de Paroisses a pour but de favoriser l'action pastorale de cette communauté. Celui-ci assume les tâches suivantes : analyser les besoins, évaluer les actions, participer à l'élaboration du projet pastoral de la communauté de paroisses et aux nouvelles orientations en vue d'une plus grande conformité à l'Évangile.

Les membres du Conseil Pastoral éveillent l'attention aux événements, à l'évolution des mentalités et à tout ce qui marque la vie des hommes. Ils discernent ce qui doit être entendu et ce qui peut être chemin d'Évangile.

Ils accueillent l'expression des attentes et des suggestions et contribuent à l'élaboration d'une pastorale cohérente.

Ils veillent à favoriser la cohésion de la communauté de paroisses.

Ils portent le souci d'un travail œcuménique régulier et d'un lien avec les autres religions.

Ils sont attentifs à l'information et à la communication dans la communauté de paroisses.

Père Nestor NONGO AZIAGBIA Curé

Agnès FUCHS	Weitbruch
Audrey GRAD	Weitbruch
Rose-Marie MULLER	Weitbruch

Jérôme KIENTZ	Gries
Frédéric KLECK	Gries
Monique PAILLE	Gries
Nicole BERBACH	Kurtzenhouse

Norbert JACOBI	Niederschaeffolsheim
Monique WARTZOLFF	Niederschaeffolsheim

Astrid OHLMANN	Harthouse
-----------------------	-----------

Le Conseil de Fabrique

Pour l'État en vertu du droit concordataire, la paroisse est représentée par la fabrique : « Les fabriques d'église instituées par l'article 76 de la loi du 18 germinal an 10, sont des établissements publics du culte, chargés d'administrer les paroisses... » (Article 1^{er} du décret du 30 décembre 1809).

Chaque paroisse est dotée d'un conseil de fabrique qui est chargé de veiller à l'entretien des édifices cultuels, d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir. Le curé et le maire en sont les membres de droit.

Les revenus de la fabrique

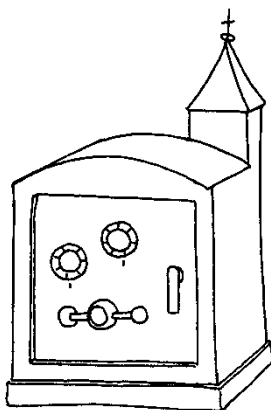
Ils sont constitués principalement par :

- les quêtes*
- le produit des comptes bancaires, des titres de placement, des immeubles*
- les casuels (offrandes) que les règlements épiscopaux autorisent les fabriques à percevoir,*
- les subventions,*
- des dons*

Les charges de la fabrique

La fabrique à la charge de couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la paroisse, notamment :

- les frais nécessaires aux célébrations cultuelles,*
- les salaires et charges sociales du personnel employé par la fabrique,*
- les travaux d'embellissement, entretien, réparations courantes, grosses réparations et reconstruction de l'église et du presbytère (que ces bâtiments soient la propriété de la fabrique ou de la commune),*
- les assurances des biens et des personnes et la couverture des risques de responsabilité civile.*



Les membres du conseil de fabrique

Weitbruch

Président :	Jean-Claude GOTTRI	03 88 72 31 16
Trésorier :	François DISS	03.88 72 38 73
Secrétaire :	Brigitte STEINMETZ	03 88 72 32 61
Membre :	Geneviève DONIUS	03 88 72 14 58
	Jean-Luc SCHNEIDER	03 88 72 12 65
Membre d'honneur :	Herbert BAUER	03.88 72 34 89

Gries / Kurtzenhouse

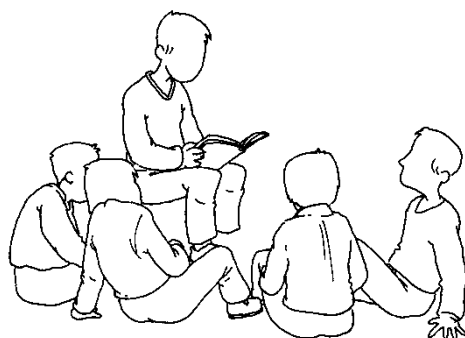
Président :	Jacques ECKERT	03 88 72 44 18
Trésorier :	Josée KAEFFER	03 88 72 32 66
Secrétaire :	Simone KLEIN	03 88 72 42 01
Membre :	Frédéric KLECK	03 88 07 75 50
	Monique PAILLE	03 88 72 48 79

Niederschaeffolsheim

Président :	Danielle SCHUSTER	03 88 73 88 22
Trésorier :		
Secrétaire	Monique WARTZOLFF	03 88 73 87 90
Membre :	Marie-Claire GERARD	03 88 73 86 27
	Nathalie FERY	
Président d'honneur :	René KREUTHER	03 88 73 86 56

Harthouse (Comité de gestion)

Président :	Astrid OHLMANN	03 88 73 84 05
Trésorier :	Nathalie FERY	
Secrétaire :	Didier LUDWIG	03 88 73 87 45
Membre :	Charles KENNEL	03 88 73 84 34
	Marie-Claire GERARD	03 88 73 86 27



La Mense curiale

Chaque Communauté de Paroisses se dote d'une caisse pastorale. **La Mense Curiale** dont le curé a la responsabilité, en constitue le cadre juridique :

«La mense curiale, comme la fabrique de l'église est un établissement ecclésiastique ayant la personnalité juridique en tant qu'établissement public du culte.» (Guide administratif du diocèse, 1990,1.7.).

Une seule mense curiale est constituée par Communauté de Paroisses.

Le suivi est confié par le curé à un trésorier.

Les revenus de la mense curiale

Ils sont constitués principalement par :

→ des quêtes curiales des paroisses de la Communauté de Paroisses (Noël – Profession de Foi – Assomption – Toussaint – Fête Patronale)

→ des quêtes de mariages et enterrements des paroisses de la communauté de paroisses.

La mense curiale peut recevoir des dons et des legs. Elle bénéficie, par ailleurs, de la participation financière des conseils de fabrique à certaines dépenses pastorales.

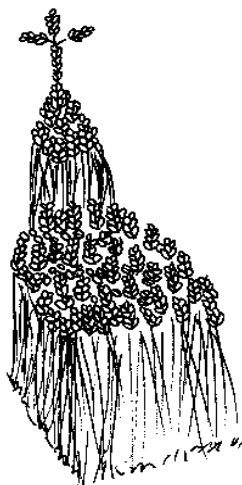
Les charges de la mense curiale

La mense curiale peut prendre en charge :

→ Les dépenses pastorales habituelles (formations, documentation, information, communication, partage, solidarité) ;

→ Les frais de déplacement des différents agents pastoraux ;

→ Une participation aux frais du presbytère



L'équipe -relais

Dans chaque paroisse est mise en place une **équipe relais**

La mission de **l'équipe relais** consiste à :

- Faire le lien entre la communauté de paroisses et chacune des paroisses.
- Informer et mettre en lien les personnes,
- Accueillir les personnes qui ont une demande spécifique (baptême, mariage, catéchèse, funérailles...) et les mettre en lien avec les personnes compétentes.

Les membres de l'équipe relais sont des personnes bien insérées dans le quartier et la commune et reconnues par la communauté de paroisses.

Ils sont en lien étroit avec l'Équipe d'Animation Pastorale à laquelle ils rendent compte régulièrement de la mission qui leur est confiée.

1. Chorale

Bénédicte JUNG (Weitbruch)	06 32 07 25 48
Alain et Sabine CHRISTOPHE (Chorale des jeunes Weitbruch)	03 88 72 37 64
Gaby FOELLER (Gries)	03 88 72 39 39
Agnès GUILLAUME (Gries)	03 88 09 96 23
Jean-Michel ZITVOGEL (Nieder)	03 88 73 88 26
Charles KENNEL (Harthouse)	03 88 73 84 34

2. Nettoyage de l'Église

Lucie BAUER (Weitbruch)	03 88 72 34 89
Antoinette SCHAUINGER (Gries)	03 88 72 40 20
Marylise KREUTHER (Nieder)	03 88 73 86 56
Astride OHLMANN (Harthouse)	03 88 73 84 05

3. Fleuristes

Lucie BAUER (Weitbruch)	03 88 72 34 89
Antoinette SCHAUINGER (Gries)	03 88 72 40 20
Berthe BOTTI (Kurtzenhouse)	03 88 72 45 08
Monique WARTZOLFF (Nieder)	03 88 73 87 90
Astrid OHLMANN (Harthouse)	03 88 73 84 05

4. Sacristains

Herbert BAUER (Weitbruch)	03 88 72 34 89
Marie Thérèse DISS (Weitbruch)	03 88 72 35 92
Frédéric KLECK (Gries)	03 88 07 75 50
Georges WERLE (Kurtzenhouse)	06 24 50 47 66
René KREUTHER (Nieder.)	03 88 73 86 56
Astrid OHLMANN (Harthouse)	03 88 73 84 05

5 Lecteurs

<i>Agnès FUCHS(Weitbruch)</i>	<i>03 88 72 34 43</i>
<i>Frédéric KLECK (Gries)</i>	<i>03 88 07 75 50</i>
<i>Georges WERLE (Kurtzenhouse)</i>	<i>06 24 50 47 66</i>
<i>Monique WARTZOLFF (Nieder)</i>	<i>03.88 73 87 90</i>
<i>Astrid OLHMANN (Harthouse)</i>	<i>03 88 73 84 05</i>

6 Servants de messe

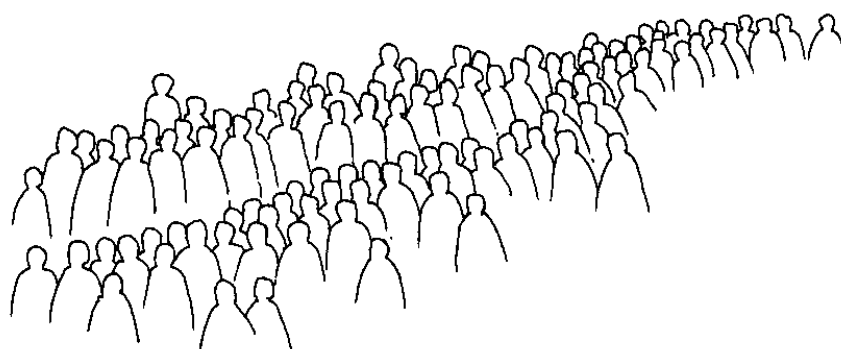
<i>Alexandre GOTTRI (Weitbruch)</i>	<i>03 88 72 12 30</i>
<i>Frédéric KLECK (Gries)</i>	<i>03 88 07 75 50</i>
<i>Georges WERLE (Kurtzenhouse)</i>	<i>06 24 50 47 66</i>
<i>Marie-Claire GERARD (Nieder.)</i>	<i>03 88 73 86 27</i>
<i>Nathalie FERY (Harthouse)</i>	

7 Visiteurs de malades

<i>Patrick WAHL (Weit. & Gries)</i>	<i>03 88 63 83 52</i>
<i>Josée KAEFFER (Gries)</i>	<i>03 88 72 32 66</i>
<i>Monique PAILLE (Kurtzenhouse)</i>	<i>03 88 72 48 79</i>
<i>René KREUTHER (Nieder.)</i>	<i>03 88 73 86 56</i>
<i>Denise SCHNEIDER (Nieder.)</i>	<i>03 88 73 83 18</i>
<i>Richard KRAEMER (Harthouse)</i>	<i>03 88 73 84 18</i>

8 Catéchistes scolaires

<i>Marie-Jeanne DUREL (Weit. & Gries)</i>	<i>03.69.11.59.14</i>
<i>Marie-Antoinette SCHNEPF (Gries)</i>	<i>03 88 93 28 90</i>
<i>Patrick WAHL (Kurtzenhouse)</i>	<i>03 88 63 83 52</i>
<i>Danielle SCHUSTER (Nieder.)</i>	<i>03 88 73 88 22</i>
<i>Marie-Claire GERARD (Harthouse)</i>	<i>03 88 73 86 27</i>



TARIFS D'OFFRANDES au 1^{er} janvier 2009

1) Messe publiée 15.00 €

Part du célébrant 9.00 €

Part de la paroisse 6.00 €

2) Mariage & enterrement 90.00 €

Part du célébrant 9.00 €

Part de la paroisse 40.00 €

Part de l'organiste 25.00 €

Part de l'Archevêché 16.00 €

DEMANDE DE MESSE

Pour les demandes de messe, vous pouvez vous adresser directement au presbytère aux heures de permanence : Tél : 03 88 72 36 32

Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 & **Mercredi** de 8h30 à 11h30

Vous pouvez aussi contacter les personnes relais dans chaque village :

WEITBRUCH : M. Jean-Claude GOTTRI : Tél 03 88 72 31 16

GRIES : M. Frédéric KLECK : Tel 03 88 07 75 50 ou M. Jacques ECKERT ; Tél 03 88 72 44 18

KURTZENHOUSE : M..Georges WERLE : Tél. 06 24 50 47 66

NIEDERSCHAEFFOLSHEIM : Mme Monique WARTZOLFF : Tél : 03 88 73 87 90

HARTHOUSE : Mme Astrid OHLMANN : Tel. 03 88 73 84 05



La liturgie

LA CHORALE DES JEUNES

La chorale des jeunes est composée d'enfants à partir de 8 ans, d'adolescents, de jeunes adultes et d'adultes... Elle se targue maintenant d'un peu de présence masculine. Elle anime des messes dites « rythmées » au long de l'année liturgique. Elle est contactée de temps en temps pour animer des célébrations de mariage qui, jusqu'à présent, ont été des réussites. Elle s'enrichit d'un orchestre à géométrie variable, riche du talent de jeunes musiciens du village qui participent aux célébrations quand leur emploi du temps le permet.

Depuis une année, la chorale se construit un répertoire profane (chansons africaines, à textes, jazzies ou de Noël etc...).

Les répétitions ont lieu, en général, le vendredi soir de 20h à 22h ou le samedi matin de 10h à 12h, dans la classe de monsieur Christophe Alain qui dirige cette formation sympathique. Les répétitions ne sont pas hebdomadaires, mais elles suivent un planning qui s'adapte aux manifestations prévues. La chorale des jeunes souhaite élaborer un concert profane pour lequel elle se donne le temps de la préparation et de la maturation... Elle fait appel aux voix et aux volontaires pour consacrer leur temps au plaisir du chant.

Contact : Alain et Sabine CHRISTOPHE 03 88 72 37 64 ou christopheal@wanadoo.fr.

LA CHORALE SAINTE CECILE

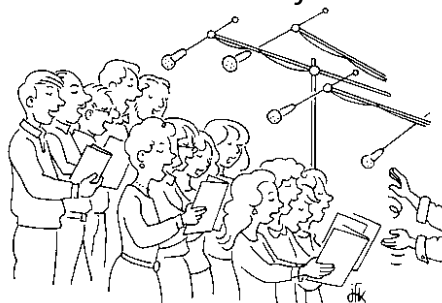
La chorale est un groupe organisé de fidèles dont le rôle est de donner au moyen de la musique vocale et instrumentale un caractère plus priant, plus recueilli, ou plus festif et plus joyeux, aux célébrations.

Sont chorales liturgiques toutes les formations à voix égales ou à voix mixtes, des groupes d'enfants ou de jeunes ou tout autre groupe vocal qui assurent régulièrement l'animation musicale d'un office liturgique.

La chorale, en raison de sa fonction liturgique, se place sous l'autorité du curé. Les chorales de nos paroisses sont affiliées à l'Union Ste. Cécile dont le siège est à l'Archevêché de Strasbourg.

Nos chorales se réunissent régulièrement pour les répétitions en vue des différentes fêtes paroissiales et ponctuellement pour des répétitions communes afin de préparer les célébrations inter-paroissiales. Son répertoire est varié. Il est inspiré des publications de l'Union Ste Cécile.

Toute personne souhaitant chanter peut s'adresser aux chefs de chœur dont les coordonnées sont énoncées ci-dessus.



Les Sacrements

LE SACREMENT DU BAPTÊME

Le Baptême est le premier sacrement de la vie chrétienne. Il est « **la porte des sacrements** ». C'est par lui que le croyant entre dans l'alliance et commence à en vivre. Jésus déclare que le baptême est **une nouvelle naissance**, par laquelle le baptisé entre dans le royaume de Dieu.

Vous aimez votre enfant et pour cela, vous êtes prêts à faire ce qui est en votre pouvoir pour qu'il soit heureux et devienne un adulte accompli.

Vous lui avez donné la vie : il fait partie de la société des hommes.

Mais vous savez qu'il lui manque encore quelque chose : devenir **enfant de DIEU** en entrant dans l'Église de Jésus Christ par le **baptême**.



Si vous souhaitez faire baptiser votre enfant, vous devez prendre contact avec le curé de la communauté de paroisses. Il vous sera alors demandé de participer à une ou plusieurs réunions de préparation, au cours desquelles vous partagez sur le sens du baptême et de l'engagement que vous prenez au nom de votre enfant.

LE PREMIER PARDON ET LA PREMIERE COMMUNION

Premier Pardon :

Pour les enfants, il est parfois difficile de faire la paix et de se réconcilier avec les autres. Mais tout amour et tout pardon viennent de Dieu qui nous aime.

L'année précédant la première communion est consacrée à la préparation du sacrement de la réconciliation.

La première confession est une démarche personnelle de l'enfant et a lieu au cours d'une célébration que l'on appelle **fête** du Premier Pardon.



Première Communion :

La première communion a lieu en la deuxième année de la fête du premier pardon. C'est recevoir pour la première fois le sacrement de l'eucharistie.

Les enfants partagent ensemble **le Pain de Vie** autour de la table du Seigneur.

Ils prennent conscience que Jésus est tout proche d'eux et les aide à être meilleur.

LA PROFESSION DE FOI

La profession de Foi n'est pas un sacrement de l'Église, même si elle est un moment important un **Temps Fort**. Par elle, le jeune s'engage devant la communauté et devant Dieu. Elle constitue une étape de la vie chrétienne sur la route qui mène au sacrement de la Confirmation. Ce temps est accordé à chaque jeune pour approfondir sa foi afin de mieux vivre en communauté.



LE SACREMENT DE LA CONFIRMATION

La confirmation accomplit le don du baptême. C'est le sacrement qui donne l'Esprit Saint pour nous enraciner plus profondément dans notre vie d'enfant de Dieu, nous unir plus fermement au Christ, rendre plus solide notre lien à l'Église, nous associer davantage à sa mission et nous aider à rendre témoignage de la foi chrétienne par nos paroles et nos actes.



LE SACREMENT DU MARIAGE

Dans la foi chrétienne, le sacrement du mariage entre deux êtres correspond au sacrement de l'Alliance. De la même façon que Dieu fait alliance avec son Église, c'est-à-dire avec son peuple, l'homme et la femme font « alliance », et échangent leur consentement pour ne former plus qu'un, jusqu'à ce que la mort les sépare. C'est pourquoi on retrouve dans la célébration du mariage le symbole des 2 anneaux.

DOSSIER A CONSTITUER

*Extrait ou acte de naissance (des deux parties)
(A prendre à la mairie)*

*Extrait ou acte de baptême (des deux parties)
(A prendre à la paroisse de son baptême)*

*Autorisation du curé du lieu de résidence
(Pour célébrer le mariage hors de sa paroisse)*

*Déclaration d'intention
(Fournie et à remplir)*

*Certificat de mariage civil
(Ne pas oublier de l'apporter)*



QUESTIONS PRATIQUES

Chorale et programme des chants : Voir l'organiste du lieu

N.B. *La chorale participe bénévolement. Il serait bien de lui témoigner une marque d'appréciation en fonction de votre générosité.*

*Honoraire : 90 € à l'ordre de la **MENSE CURIALE**.*

N.B : *Pour éviter tout oubli, les arrhes seront obligatoirement réglées avant la célébration du mariage.*

L'EVEIL A LA FOI

*Grandir dans la Vie,
c'est aussi
Grandir dans la Foi.*

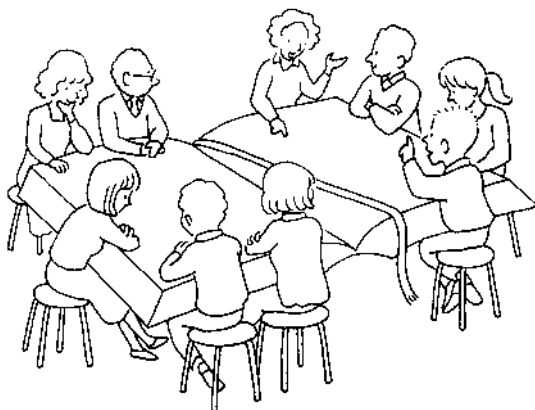
*Vous êtes parents d'un enfant de moins de 7 ans.
Jour après jour, vous découvrez ce petit bout
d'homme ou de femme qui veut tout voir, tout
toucher. Il est poussé en avant par le désir de grandir.*

*Vous voulez pour lui ce qu'il y a de meilleur.
Vous souhaitez lui offrir toutes les chances de grandir.*

*Tout en l'éveillant à la vie, vous sentez le besoin de lui parler de Dieu,
même si vous ne trouvez pas toujours les mots, ou que vous pensez
ne pas être capable.*

*Pourtant, si vous osez lui parler de Jésus, petit à petit, vous ferez naître
en lui, le goût de Dieu.*

*Tout petit, Dieu l'aime déjà, et en Église c'est possible.
Lors des célébrations, des catéchistes prennent à part les tout petits
pour l'initiation lors des dimanches proposés dans les différentes paroisses.*



LA CATECHESE SCOLAIRE

La Catéchèse scolaire est assurée par des « Intervenants De Religion » (IDR) qui chaque semaine s'adressent à des élèves de toutes les classes primaires dans le cadre de l'heure de religion inscrite dans l'emploi du temps, par les services académiques.

Le cours de religion qui n'est ni catéchèse, ni première annonce cherche **à développer** la culture religieuse et humaniste, **à participer** à la construction des compétences civiques et sociales, **à valoriser** l'autonomie et l'initiative et donc **à former** l'enfant à l'intériorité et la construction de ses convictions. Ce cours propose un chemin de FOI.

Les cours sont dispensés par des IDR titulaires du CAPER et formés par les services compétents et ayant reçu l'agrément des autorités académiques.

L'OECUMENISME

Le Christ voulait son Église Une (Jn 17, 11, 21). Malheureusement les aléas de l'histoire fondés sur des considérations trop souvent politiques ont contrarié ce dessein. Le résultat, c'est maintenant la division des chrétiens et une multiplicité de dénominations. Cependant, par la grâce de l'Esprit Saint, les initiatives en vue de refaire l'unité de l'Église ne manquent pas. Voilà le but que s'est assigné le mouvement œcuménique : œuvrer à l'unité des chrétiens. Ce projet est louable. Mais le chemin qui mène à l'unité effective est encore parsemé de quelques préjugés qu'il nous faudrait dépasser. Seule la connaissance mutuelle dans le respect des traditions issues de chaque église particulière et une franche collaboration favoriseront le rapprochement que nous portons chaque année de manière spéciale dans nos prières à l'occasion de la semaine de l'unité des chrétiens.



LES MALADES

La **SEM (Service Évangélique des Malades)** est une présence d'Église auprès des personnes âgées, isolées, malades ou handicapées, à domicile ou en institutions.

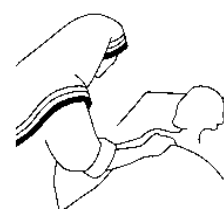
Ce sont des personnes : prêtre, diacre ou visiteur de malades, qui sont soucieux de répondre à l'appel du Christ : « J'étais malade et vous m'avez visité ».

La mission du visiteur de malade est une mission de rencontre, de partage fraternel auprès des personnes visitées au nom du Christ et de l'Église pour rompre l'isolement et faire le lien avec la Communauté de Paroisses, Terre de Missions.

Toute personne qui souhaite être visitée à la maison ou en maison de retraite est invitée à se faire connaître en prenant contact soit avec le Père Nestor, le diacre Patrick Wahl ou Mme Josée Kaeffer.

Le sacrement des malades est un sacrement que toute personne à sa demande, peut recevoir une ou plusieurs fois dans sa vie

Dans notre Communauté de Paroisses **ce sacrement** sera donné au printemps. Les dates exactes seront publiées dans **le Lien** en temps utile.



LES FUNERAILLES

La cérémonie chrétienne des funérailles a pour but de rendre honneur au défunt et de prier pour lui. Elle exprime la dignité de la personne au moment de sa mort et l'amour que le Christ manifeste aux hommes dans les moments les plus difficiles de leur vie. Les funérailles favorisent le rassemblement de la famille et des amis du défunt. Elles sont parfois source de retrouvailles et même de réconciliation. Elles aident les uns et les autres à amorcer le travail de deuil dans l'espérance

DEMARCHE A FAIRE

La famille doit d'abord s'adresser aux pompes funèbres. Ce sont elles qui contactent la paroisse pour ceux qui désirent une cérémonie religieuse. Elles fixent, en accord avec la famille et la paroisse, le jour et l'heure de cette cérémonie.

La famille est ensuite accueillie à la paroisse par le prêtre qui prépare la cérémonie avec elle.

Dossier à constituer.

Certificat de décès

Questions pratiques

Chorale et programme des chants : voir avec l'organiste du lieu

CENTENAIRE

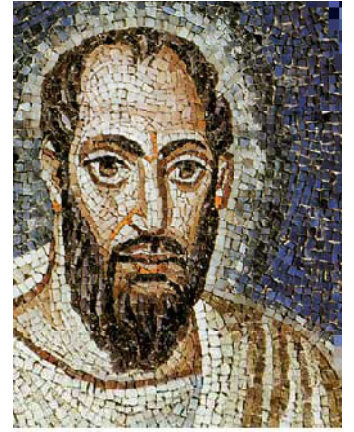
En cette année du centenaire de fondation de l'église St Jacques de Gries, plusieurs activités sont prévues tout au long de l'année. Les dates des différentes manifestations vous seront communiquées en temps opportun dans le lien.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager sur notre Communauté de Paroisses, vous avez besoin des services de la paroisse du lieu de votre résidence.... N'hésitez pas à vous présenter. Nous serons heureux de vous accueillir dans votre nouvelle paroisse.

LE LIEN

Bulletin Paroissial, en parution mensuelle, distribué par des bénévoles à l'ensemble des foyers catholiques. Il informe de la vie de notre Communauté de Paroisses.(Calendrier des messes- activités du mois- communications diverses ...)



Prière à Saint Paul

*Saint Paul, apôtre du Christ,
Toi qui t'es laissé approcher, transformer, convertir,
Toi qui as osé annoncer l'Évangile,
Toi qui as été jusqu'au bout de ton amour pour le Christ,
Prie pour nous.*

*Que notre foi soit profonde
Que notre espérance soit toujours présente
Que notre amour pour le Christ grandisse
Pour que nous puissions dire comme toi
« Ce n'est plus moi mais le Christ qui vit en moi »*

*Aide nous
A devenir des apôtres
A nous mettre au service de l'Église et de nos frères
A être témoins de ta lumière partout dans le monde.*

*Apprends-nous à dire avec toi :
« Gloire et louange à Dieu Notre Père
Dans l'Église et dans le Christ
Pour tous les âges et tous les siècles »
Amen*

Calendrier des activités & célébrations 2009/2010

ACTIVITES	WEIT.	GRIES	KURTZ.	NIEDER.	HARTH.
Rencontre des parents : 1^{er} Pardon	08.09.09 à Weitbruch				
Rencontre des parents : 1^{ère} Communion.	09.09.09 à Weitbruch				
Rencontre des parents : Prof. de foi	10.09.09 à Weitbruch				
Rencontre des parents : Confirmation.	11.09.09 à Weitbruch				
Fêtes paroissiales	28.03.10				
Messe/rentrée	27.09.09	27.09.09		27.09.09	04.10.09
Entrée en Avent	29.11.09 à Weitbruch				
Noël Veille	24.12.09	24.12.09		24.12.09	24.12.09
Noël Jour	25.12.09	25.12.09	25.12.09	25.12.09	25.12.09
Épiphanie	03.01.10 à Gries				
Entrée en Carême	21.02.10 à Niederschaeffolsheim				
Jeudi Saint	01.04.10 à Weitbruch				
Vendredi Saint	02.04.10	02.04.10	02.04.10	02.04.10	02.04.10
Veillée pascale	03.04.10 à Niederschaeffolsheim				
Dim. De Pâques	04.04.10		04.04.10	04.04.10	04.04.10
Profession de foi	11.04.10	02.05.10		18.04.10	
1^{ière} Com.	13.05.10	23.05.10		09.05.10	30.05.10
1^{ère} Com. Étapes	21.03.10	15 11 10			10.01.10
1^{ière} Com. Sortie	Samedi le 05 juin 2010 à Ronchamp				
Confirmation	24.04.10 à Weitbruch par Mgr Christian KRATZ				
1^{er} Pardon	13.03.10 à Weitbruch				
Fête patronale : Communauté de paroisses	27.06.10 à Weitbruch				
Fête Dieu	06.06.10 à Niederschaeffolsheim				
Pèlerinage à Marienthal	01.05.10			14.05.10	
Retraite Confirmation	06 au 07.03.2010 au Zinswald				
Retraite Profession de foi	20 au 21.03.2010 au Zinswald				
Messe des familles	Chaque milieu du mois dans un autre endroit commençant en novembre				
Éveil à la foi	Chaque 3 ^{ième} dimanche du mois dans un autre endroit commençant en novembre				
Veillée Taizé	23.01.10	26.06.10	06.03.10	19.12.09	07.11.09
Semaine de l'unité chrétienne	17.01.10 Église protestante.	24.01.10 Église catholique/Gries			
Célébrations œcuméniques	05.03.10 Journée Mondiale de la Prière	08.11.09 Église protestante/Gries			
Fête Patronale	St Gall 17.10.10	St Jacques 25.07.10	St Michel 03.10.10	St. Michel 26.09.10	St Wendelin 24.10.10

